

Le Président

à

Mesdames, Messieurs les Conseillers
Communautaires

Mont Lozère et Goulet, le 28 novembre 2019

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter au conseil communautaire qui aura lieu

Le mardi 3 décembre 2019 à 15 heures 00 – Centre de Secours de Saint Etienne du Valdonnez

L'ordre du jour sera le suivant :

- Approbation du compte rendu du conseil communautaire du 13 septembre 2019
- Donner d'acte des décisions prises en vertu de la délégation donnée
- Validation des Contrats Éducatifs Locaux 2018-2019 – vote subvention pour 2019-2020
- Demande de subvention par l'Association « Les P'TITS MOMES » pour le centre de Loisirs de Châteauneuf de Randon
- Office de Tourisme :
 - régularisation du temps de travail de la personne chargée de l'animation numérique et directrice adjointe
 - création d'un emploi de chargé de promotion du tourisme sur le secteur nord du territoire
 - classement en catégorie 2
 - autorisation signature convention d'objectifs
 - vote du budget de la régie OT 2019
 - fixation des tarifs produits boutiques
- Fixation du montant de la prise en charge des frais de formation
- Fixation des quotas d'avancement de grade pour 2020
- Institution d'une prime de service et de rendement
- Revalorisation du remboursement des frais de déplacement
- Adhésion à l'assurance statutaire mise en place par le CDG
- Participation de la collectivité à la protection sociale complémentaire des agents (risque Prévoyance)
- Mise à disposition d'un technicien principal de 1^{ère} classe auprès de sa collectivité d'origine
- Renouvellement d'un emploi (8 h hebdomadaires) de gardiennage de la déchetterie du Bleynard
- Emplois pour le Centre de Loisirs
- Répartition des frais de personnel intervenant pour les budgets annexes (salaires et assurance)
- Achat véhicule Kangoo à la commune de Saint Etienne du Valdonnez
- Réhabilitation du dépôt d'inertes sur la commune de Cubières
- Mise en place d'une commission pour suivi de l'étude du transfert de la compétence Eau et Assainissement
- Autorisation signature convention avec ONF pour sentier d'interprétation de la Loubière
- Convention avec UDAF pour Relais d'Assistants Maternelles
- Convention TIPI-PayFip
 - Décisions modificatives (budget principal et SPANC)
- Mandatement des dépenses avant le vote du budget
- Vote d'une avance financière pour le budget Ateliers Relais d'Altier
- Adhésion à l'Association La Voie Régordane
- Résidence thermique
- Questions diverses

Veillez agréer Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations

Le Président
Jean de LESCURE

